



TOME 1

RAPPORT DE PRESENTATION

PARTIE 6 - ANNEXES

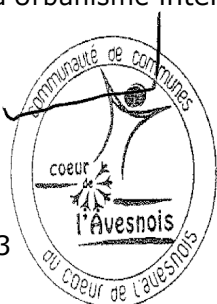
D - Annexes Evaluation Environnementale

Annexe 4 – Inventaire zone humide

Approbation - Décembre 2023

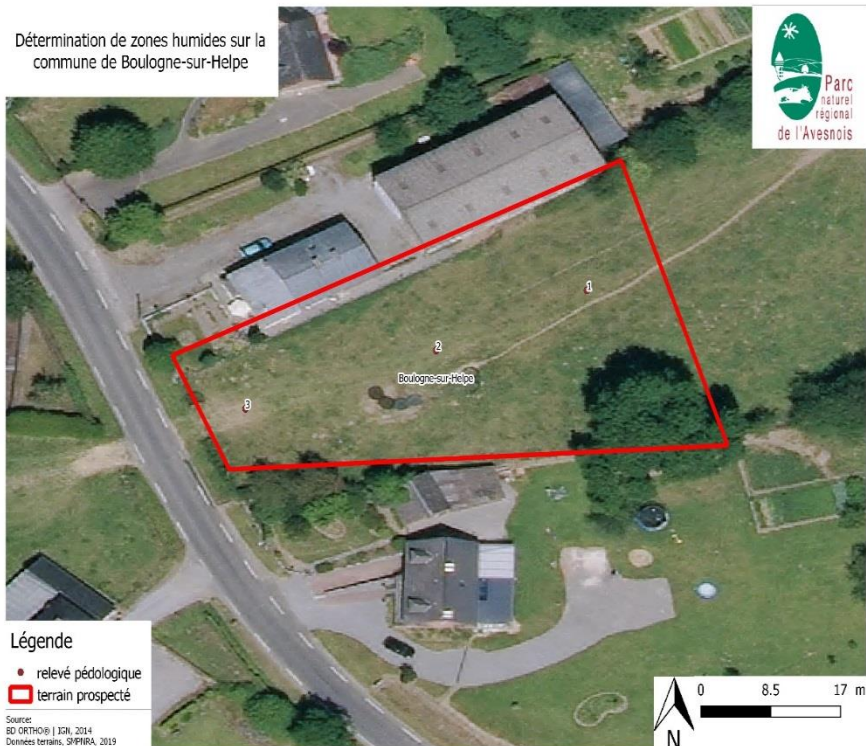
Vu pour être annexé à la délibération approuvant les
dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
Fait à Avesnes-sur-Helpe,
Le Président

ARRETE LE 20/12/2022
APPROUVE LE 18/12/2023



Compte rendu terrain Boulogne sur Helpe

Détermination de zones humides sur la
commune de Boulogne-sur-Helpe



Nom commune	BOULOGNE SUR HELPE	
Date	22/05/2019	
Sondage pédologique	1	
Type d'habitat		
L'habitat présent ici est une prairie de fauche. Sur cette parcelle, un dénivelé important existe entre le fond de parcelle et le début (donnant sur la rue).		
Description floristique :		
La majeure partie de la parcelle était fauchée. Le seul morceau non fauché se situait dans le fond de parcelle, en topographie basse.		
Aucune flore typique des zones humides n'a été retrouvée sur la prairie.		
D'autres plantes ont été observées telles que :		
- Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - La Bourse-à-Pasteur - L'Oseille des prés - Le Ray gras - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés		
La majeure partie de la prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Le seul morceau de la prairie non fauchée ne mettait pas en évidence de flore liée aux zones humides.		

Description pédologique Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent. En profondeur, au touché la terre était humide. Des traces de rouilles sont nettement visibles dès 50 cm de profondeur. Avant les 50 cm, ces traces étaient présentes mais moins visibles. A un mètre de profondeur, de l'eau libre était présente. Les données récoltées sur le terrain montrent que le fond de parcelle serait en classe Vb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.	
Conclusion Les données récoltées sur le terrain montrent que le fond de parcelle serait en classe Vb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA. Cette classe fait partie des zones humides. Des relevés botaniques permettraient de confirmer la zone humide délimitée par les sondages pédologiques.	

Nom commune	BOULOGNE SUR HELPE	
Date	22/05/2019	
Sondage pédologique	2	
Type d'habitat		
L'habitat présent ici est une prairie de fauche. Sur cette parcelle, un dénivelé important existe entre le fond de parcelle et le début (donnant sur la rue).		
Description floristique :		
La majeure partie de la parcelle était fauchée. Le seul morceau non fauché se situait dans le fond de parcelle, en topographie basse.		
Aucune flore typique des zones humides n'a été retrouvée sur la prairie.		
D'autres plantes ont été observées telles que :		
- Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - La Bourse-à-Pasteur - L'Oseille des prés - Le Ray gras - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés		
La majeure partie de la prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Le seul morceau de la prairie non fauchée ne mettait pas en évidence de flore liée aux zones humides.		

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Des traces réductiques sont visibles qu'à partir de 50 cm de profondeur.

Avant les 50 cm, aucune trace n'était visible.

Des sondages pédologiques seraient à faire en période automnale afin de mieux apprécier les traces d'oxydoréduction.

Ici, la classe GEPPA est la IIIb. C'est une classe de sol non humide.



Conclusion

Les données récoltées sur cette zone située en milieu de parcelle ne serait pas une zone humide. Cela peut s'expliquer par un dénivelé assez important par rapport au point topographique le plus bas.

Nom commune	BOULOGNE SUR HELPE	
Date	22/05/2019	
Sondage pédologique	3	
Type d'habitat		
L'habitat présent ici est une prairie de fauche. Sur cette parcelle, un dénivelé important existe entre le fond de parcelle et le début (donnant sur la rue).		
Description floristique :		
La majeure partie de la parcelle était fauchée. Le seul morceau non fauché se situait dans le fond de parcelle, en topographie basse.		
Aucune flore typique des zones humides n'a été retrouvée sur la prairie.		
D'autres plantes ont été observées telles que :		
- Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - La Bourse-à-Pasteur - L'Oseille des prés - Le Ray gras - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés		
La majeure partie de la prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Le seul morceau de la prairie non fauchée ne mettait pas en évidence de flore liée aux zones humides.		

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent. De plus, la terre était difficile à percer.

Le sondage s'est fait jusque 65 cm de profondeur. Aucune trace d'oxydoréduction n'a été détectée.

Ce sondage se rapprocherait de la classe GEPPA IIIa. Cette classe n'est pas significative de zone humide.



Conclusion

Les données récoltées sur la zone située en début de parcelle ne serait pas une zone humide.
Cela peut s'expliquer par un dénivelé assez important par rapport au fond de parcelle.

Détermination de zones humides sur la commune de Boulogne-sur-Helpe



Compte rendu terrain Boulogne sur Helpe

Détermination de zones humides sur
la commune de Boulogne-sur-Helpe



Nom commune	BOULOGNE SUR HELPE
Date	14/10/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat L'habitat présent ici est une prairie pâturée. Sur cette parcelle.	
Description floristique : La plupart des espèces n'étaient plus en fleur, il a donc été compliqué de déterminer les espèces présentes.	
Aucune flore typique des zones humides n'a été retrouvée sur la prairie.	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - Le Dactyle aggloméré - Le Ray gras - La Renoncule acre	
La date de prospection ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer la présence de flore typique de zones humides. Il n'est donc pas possible de déterminer par la flore si cette zone est humide ou non.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Sur le long de la carotte effectuée, aucune trace n'a été observée. Cependant, au vu de l'effritement de celle-ci, il n'est pas possible de conclure sur le caractère humide ou non du site.



Conclusion

Les données récoltées sur le terrain ne permettent pas de déterminer si le site est humide ou non. Des prospections en début d'hiver seraient à menées afin d'avoir une analyse pédologique plus pertinente.

Compte rendu terrain Choisies

Détermination de zones humides
sur la commune de Choisies



Nom commune	CHOISIES
Date	22/05/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie fauchée. La parcelle présente un dénivelé nul à faible.	
Description floristique : La prairie avait été fauchée lors de la prospection.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Aucune plante typique des zones humides n'a pu être observée sur cette parcelle.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Cependant certaines plantes ont pu être observées notamment : - Le Vulpin des prés - Le Dactyle aggloméré - La Renoncule acre	
La prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Les plantes déterminables sur cette parcelle n'étaient pas typiques de zone humide. Les relevés botaniques ne peuvent pas servir pour la détermination de zones humides.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Le sondage pédologique n'a pas de traces d'oxydoréduction.

Le sondage pédologique effectué dans cette zone indique que la prairie serait en classe IIIa d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

Le sondage pédologique effectué sur cette zone de la prairie montre que la parcelle serait en classe IIIa d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA. **Cette classe ne fait pas partie des zones humides.**

Nom commune	CHOISIES	
Date	22/05/2019	
Sondage pédologique	2	
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie fauchée. La parcelle présente un dénivelé nul à faible.		
Description floristique : La prairie avait été fauchée lors de la prospection.		
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Aucune plante typique des zones humides n'a pu être observée sur cette parcelle.		
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Cependant certaines plantes ont pu être observées notamment : - Le Vulpin des prés - Le Dactyle aggloméré - La Renoncule acre		
La prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Les plantes déterminables sur cette parcelle n'étaient pas typiques de zone humide. Les relevés botaniques ne peuvent pas servir pour la détermination de zones humides.		

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Le sondage pédologique n'a pas de traces d'oxydoréduction.

Le sondage pédologique effectué dans cette zone indique que la prairie serait en classe IIIa d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

Le sondage pédologique effectué sur cette zone de la prairie montre que la parcelle serait en classe IIIa d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA. **Cette classe ne fait pas partie des zones humides.**

Nom commune	CHOISIES
Date	22/05/2019
Sondage pédologique	3
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie fauchée. La parcelle présente un dénivelé nul à faible.	
Description floristique : La prairie avait été fauchée lors de la prospection.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Aucune plante typique des zones humides n'a pu être observée sur cette parcelle.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Cependant certaines plantes ont pu être observées notamment : - Le Vulpin des prés - Le Dactyle aggloméré - La Renoncule acre	
La prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Les plantes déterminables sur cette parcelle n'étaient pas typiques de zones humides. Les relevés botaniques ne peuvent pas servir pour la détermination de zones humides.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Des traces réductiques sont visibles dès les premiers centimètres. Seulement, il n'est pas possible d'apprécier leur quantité au vu de la carotte (complètement effritée).

Les traces réductiques ne s'accroissent pas en profondeur et aucune trace rédoxique n'a été observée.

Le sondage pédologique effectué dans cette zone indique que la prairie serait en classe IIIb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

Le sondage pédologique effectué sur cette zone de la prairie montre que la parcelle serait en classe IIIb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA. **Cette classe ne fait pas partie des zones humides.**

Détermination de zones humides
sur la commune de Choisis



Compte rendu terrain Choisies

Détermination de zones humides
sur la commune de Choisies



Nom commune	CHOISIES
Date	22/05/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie fauchée. La parcelle présente un dénivelé nul à faible.	
Description floristique : La prairie avait été fauchée lors de la prospection.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Aucune plante typique des zones humides n'a pu être observée sur cette parcelle.	
La prairie étant fauchée, il a été difficile de faire un relevé botanique. Cependant certaines plantes ont pu être observées notamment : - Le Vulpin des prés - Le Dactyle aggloméré - La Renoncule acre	
La prairie était fauchée ce qui ne permet pas de déterminer si la zone est humide par la flore. Les plantes déterminables sur cette parcelle n'étaient pas typiques de zone humide. Les relevés botaniques ne peuvent pas servir pour la détermination de zones humides.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Le sondage pédologique n'a pas de traces d'oxydoréduction.

Un nouveau sondage a été réalisé le 10/12/2019 (photographies ci-contre). Malgré les dernières pluies d'octobre et novembre, le sondage reste friable. Néanmoins, des traces rédoxiques ont été observées sur les 50 centimètres.

Le sondage n'a pas pu être réalisé plus loin car le type de sol (argile à silex) ne permet pas d'aller plus loin (une tarière spécifique doit être utilisée sur des terrain trop caillouteux).

Le sondage pédologique effectué dans cette zone indique que la prairie serait en classe Vb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

Le sondage pédologique effectué sur cette zone de la prairie montre que la parcelle serait en classe Vb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA. **Cette classe fait partie des zones humides.**

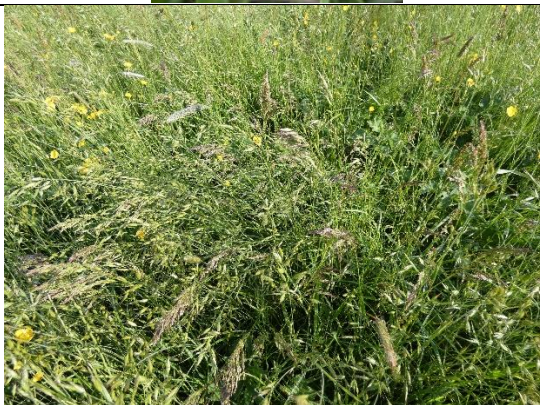
Détermination de zones humides sur la commune de Choisis



Compte rendu terrain Eccles

Détermination de zones humides
sur la commune de Eccles



Nom commune	ECCLES
Date	22/05/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie non fauchée lors de la prospection. Sur cette parcelle, le dénivelé est faible.	
Description floristique : La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection. Pas d'abreuvoir pouvant indiquer un pâturage sur cette parcelle.	
La flore typique des zones humides retrouvée sur les prairies est : - La Véronique à feuille de serpolet	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Plantain lancéolé - Le Vulpin des prés - Le Ray gras - Le Brome mou - L'Oseille des prés - L'Houlque laineuse - La Berce commune - La Renoncule acre - La Carotte sauvage - Le Pâturin commun	
Cette prairie n'a pas été fauchée et la végétation pousse de manière spontanée, la flore est donc exploitable pour la détermination de zone humide. Peu de plantes caractéristiques de zones humides ont été trouvées. De plus, celle-ci sont peu abondantes (moins de 50% des effectifs) et ne font pas partie de l'annexe II table A de l'arrêté du 24 juin 2008. Les relevés botaniques ne sont pas concluant pour classer cette prairie en zone humide.	

Description pédologique

Les conditions climatiques sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

L'analyse pédologique n'a pas pu être réalisé correctement dû à un grand nombre de cailloux à 50 cm de profondeur.

Sur ces 50 cm de profondeur, la terre était sèche et aucune trace d'oxydoréduction était visible.

Le sondage indiquerait que cette zone serait classée suivant la classe GEPPA en III. Cette classe ne contient aucune zone humide.



Conclusion

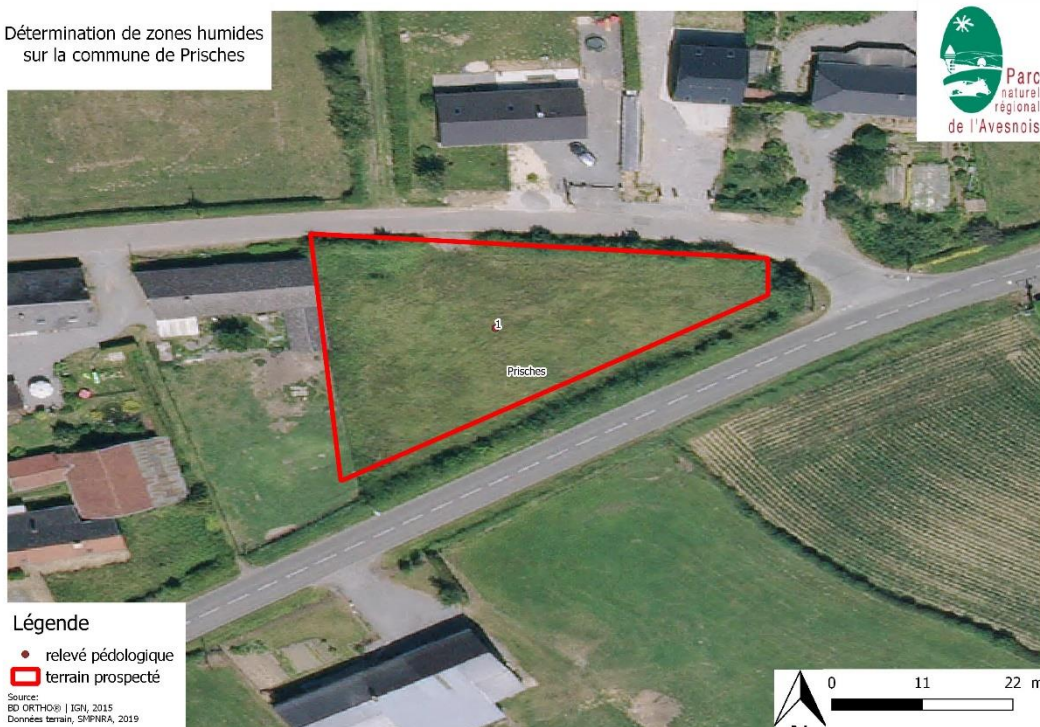
Les données récoltées sur le terrain n'indiquent pas que cette prairie soit humide.

Détermination de zones humides
sur la commune de Eccles



Compte rendu terrain Prisches

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Nom commune	PRISCHES	
Date	23/05/2019	
Sondage pédologique	1	
Type d'habitat		
Le type d'habitat présent ici est une friche urbaine entourée de haie. La végétation y est donc spontanée. Sur cette parcelle le dénivelé est nul à faible.		
Description floristique :		
La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection.		
Les plantes typiques des zones humides retrouvées sur la prairie sont :		
- Le Vulpin genouillé - Le Carex hirsute - La Cardamine des prés - La Consoude - La Véronique à feuille de serpolet		
D'autres plantes ont été observées telles que :		
- Le Pissenlit - Le Trèfle violet - Le Trèfle blanc - L'Oseille des prés - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés - La Dactyle agglomérée - La Renoncule acre - La Carotte sauvage - La Berce commune - Le Cirse - La Flouve odorante		
La végétation s'exprime de manière spontanée. Les relevés botaniques peuvent donc permettre la détermination d'une zone humide ou non. Ici, des espèces de plante typique de zones humides sont présentes. L'analyse de la flore présente sur la parcelle indique que celle-ci est en zone humide.		

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Des traces réductiques sont visibles dès les premiers centimètres.

En profondeur, au touché la terre était humide. Des traces de rouilles sont nettement visibles dès 50 cm de profondeur.

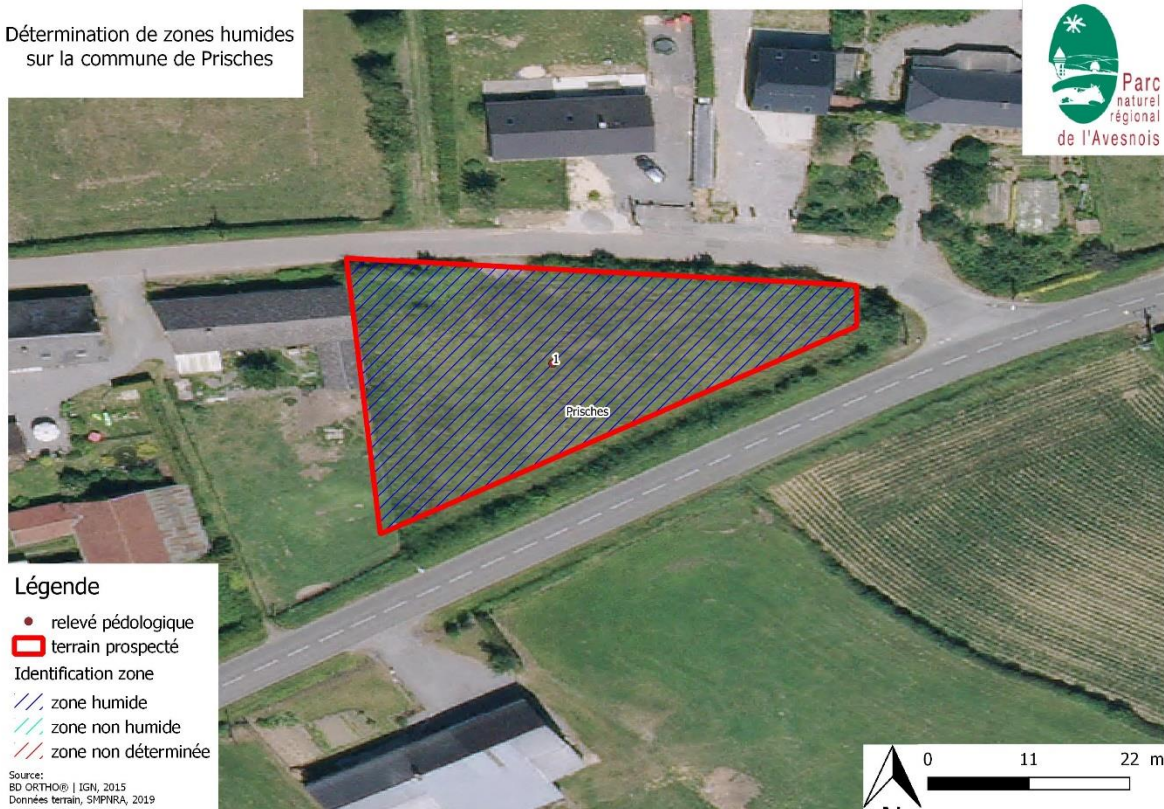
Les données récoltées sur le terrain montrent que le fond de parcelle serait en classe Vb d'après les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

D'après les données récoltées sur cette prairie, celle-ci serait une zone humide.

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Compte rendu terrain Prisches

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Légende

- relevé pédologique
- ▭ terrain prospecté

Source:
BD ORTHO® | IGN, 2015
Données terrain, SHPNRA, 2019

Nom commune	PRISCHES
Date	23/05/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie non fauchée. Des abreuvoirs sur la parcelle indique que cette prairie est pâturée. Sur cette parcelle le dénivelé est nul à faible.	
Description floristique : La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection.	
Aucune flore typique des zones humides n'a été retrouvée sur la prairie.	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Trèfle violet - Le Trèfle blanc - Le Ray gras - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés - La Dactyle agglomérée - La Renoncule acre - L'Oseille - Le pâturin annuel - Le Brome mou - Le Crépide fétide	
Cette prairie n'a pas été fauchée, la flore est donc exploitable pour la détermination de zone humide. La prairie est amendée, la présence du Ray gras indique que sur cette parcelle, la végétation n'est pas spontanée. Ici, il n'y a aucune plante typique de zones humides. La zone n'est donc pas humide d'après l'analyse floristique.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Sur ce sondage, la terre trop sèche n'a pas permis d'avoir une carotte compacte.

Les traces réductiques ne sont pas visibles avant 50 cm de profondeur. Celle-ci reste peu nombreuses et ne s'accroissent pas.

Le sondage pédologique effectué sur la parcelle peut être classé en IIIb selon les classes d'hydromorphie du GEPPA.



Conclusion

D'après les données récoltées sur cette prairie, celle-ci ne serait pas une zone humide.

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Compte rendu terrain Prisches

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Légende

- relevé pédologique
- ▭ terrain prospecté

Source:
BD ORTHO® | IGN, 2015
Données terrain, SHPNRA, 2019

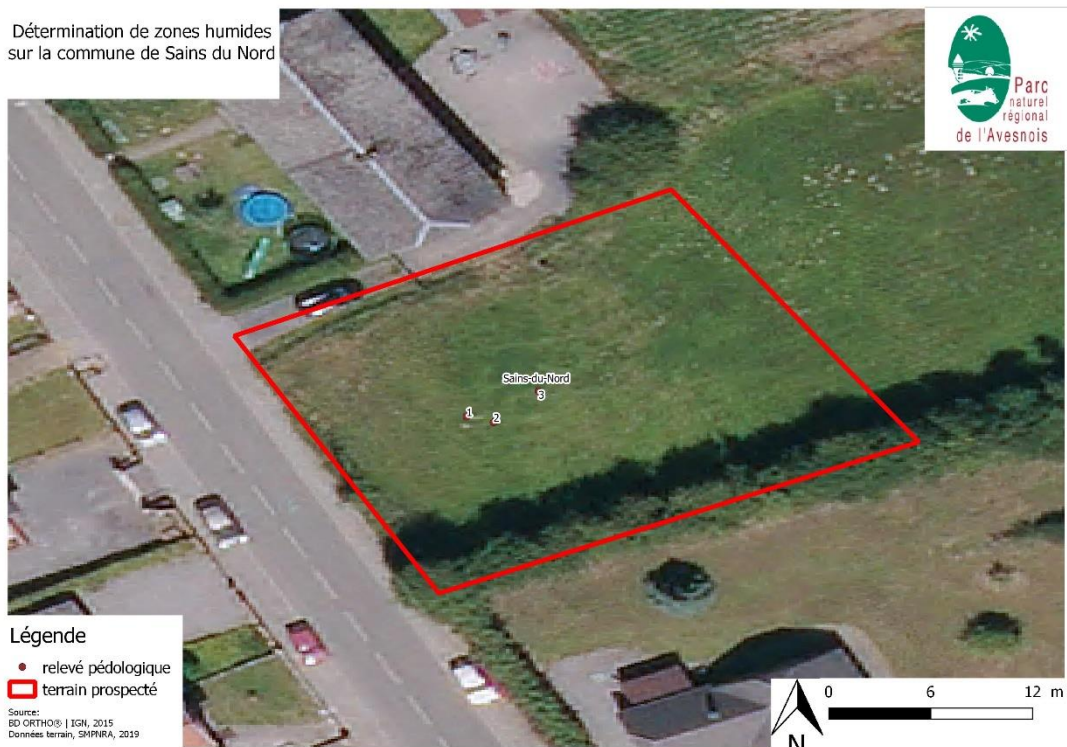
Nom commune	PRISCHES
Date	10/12/2019
Sondage pédologique	1
Description pédologique Au vu du temps ces derniers mois, les sondages pédologiques sont plus lisibles que ceux réalisés en mai/juin. Sur ce sondage, des traces rédoxiques sont visibles à partir de 30 centimètres de profondeur. Aucune trace réductique n'a été observée sur ce sondage. Le sondage pédologique effectué sur la parcelle peut être classé en Vb selon les classes d'hydromorphie du GEPPA.	
Conclusion	D'après les données récoltées sur cette prairie, celle-ci serait une zone humide.

Détermination de zones humides
sur la commune de Prisches



Compte rendu terrain Sains du Nord

Détermination de zones humides
sur la commune de Sains du Nord



Nom commune	SAINS DU NORD
Date	17/05/2019
Sondage pédologique	1
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie non fauchée. La parcelle présente un niveau topologique en forme de cuvette (point topologique le plus bas au centre de la parcelle).	
Description floristique : La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection.	
Les plantes typiques des zones humides retrouvées sur la prairie sont : - La Fétuque des prés - La Cardamine des prés	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - L'Oseille des prés - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés - La Renoncule acre - La Flouve odorante - La Pâquerette - L'Achillée mille-feuille - L'Houlque laineuse - Le Brome mou - L'Ortie	
La végétation s'exprime spontanément. Les relevés botaniques peuvent donc permettre la détermination d'une zone humide ou non. Ici, l'analyse de la flore présente sur la parcelle indique que celle-ci est en zone humide.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Le sondage pédologique n'a pas pu être réalisé au-delà des 40cm d'un à une forte présence de cailloux (silex).

Des traces réductiques sont présentes dès les premiers centimètres.

Ce sondage pédologique ne peut être rapproché d'une classe GEPPA.



Conclusion

D'après les données récoltées sur cette prairie, il n'est pas possible de savoir si cette zone est humide ou pas.

Nom commune	SAINS DU NORD
Date	17/05/2019
Sondage pédologique	2
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie non fauchée. La parcelle présente un niveau topologique en forme de cuvette (point topologique le plus bas au centre de la parcelle).	
Description floristique : La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection.	
Les plantes typiques des zones humides retrouvées sur la prairie sont : - La Fétuque des prés - La Cardamine des prés	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - L'Oseille des prés - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés - La Renoncule acre - La Flouve odorante - La Pâquerette - L'Achillée mille-feuille - L'Houlque laineuse - Le Brome mou - L'Ortie	
La végétation s'exprime spontanément. Les relevés botaniques peuvent donc permettre la détermination d'une zone humide ou non. Ici, peu d'espèces de plante typique de zones humides sont présentes. L'analyse de la flore présente sur la parcelle indique que celle-ci est en zone humide.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Le sondage pédologique n'a pas pu être réalisé au-delà des 30cm d'un à une forte présence de cailloux (silex).

Des traces réductiques sont présentes dès les premiers centimètres.

Ce sondage pédologique ne peut être rapproché d'une classe GEPPA.



Conclusion

D'après les données récoltées sur cette prairie, il n'est pas possible de savoir si cette zone est humide ou pas.

Nom commune	SAINS DU NORD
Date	17/05/2019
Sondage pédologique	3
Type d'habitat Le type d'habitat présent ici est une prairie non fauchée. La parcelle présente un niveau topologique en forme de cuvette (point topologique le plus bas au centre de la parcelle).	
Description floristique : La prairie n'avait pas été fauchée lors de la prospection.	
Les plantes typiques des zones humides retrouvées sur la prairie sont : - La Fétuque des prés - La Cardamine des prés	
D'autres plantes ont été observées telles que : - Le Pissenlit - Le Trèfle blanc - L'Oseille des prés - Le Pâturin commun - Le Vulpin des prés - La Renoncule acre - La Flouve odorante - La Pâquerette - L'Achillée mille-feuille - L'Houlque laineuse - Le Brome mou - L'Ortie	
La végétation s'exprime spontanément. Les relevés botaniques peuvent donc permettre la détermination d'une zone humide ou non. Ici, l'analyse de la flore présente sur la parcelle indique que celle-ci est en zone humide.	

Description pédologique

Les conditions climatiques ne sont pas propices pour faire des sondages pédologiques. En effet, la terre trop sèche ne permet pas d'obtenir des carottes compactes et s'effritent.

Des traces réductiques sont visibles dès les premiers centimètres.

En profondeur, au toucher la terre était humide. Des traces de rouilles sont nettement visibles dès 50 cm de profondeur.

Ce sondage pédologique peut être rapproché de la classe GEPPA Vb.



Conclusion

D'après les données récoltées sur cette prairie, celle-ci est une zone humide.

Détermination de zones humides
sur la commune de Sains du Nord



Nom commune	Haut Lieu
Date	02/06/2020
Sondage pédologique	N°1



Type d'habitat

Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.



Description floristique :

Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.



Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.

Description pédologique

Le sondage a été réalisé tardivement. Suite au peu de pluie de ces derniers mois, du vent et des températures, un état de sécheresse hydrique des sols est déjà constaté.

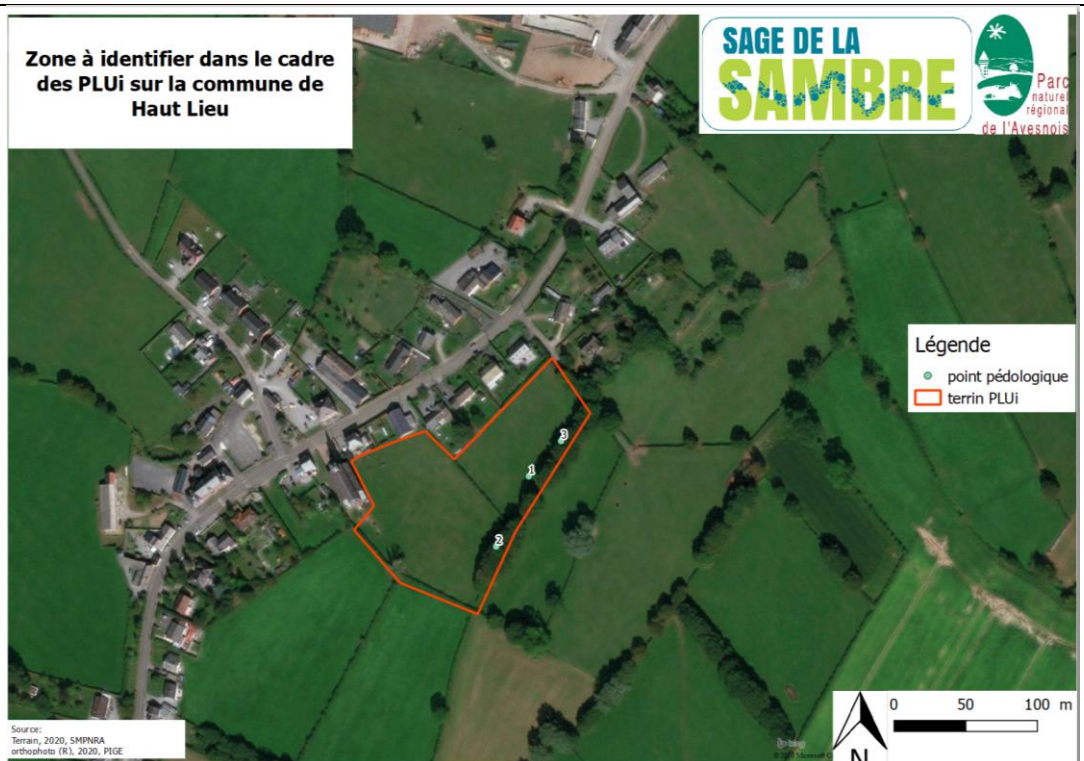
Ce phénomène conduit à des prélèvements de terre trop friable pour être analysé. Ici, sur les 50 premiers centimètres la terre trop sèche s'effritait dès la sortie de terre.

Ce sondage est donc impossible à déterminer.



Il n'est pas possible de faire une analyse sur le sondage fait.

Nom commune	Haut Lieu
Date	02/06/2020
Sondage pédologique	N°2



Type d'habitat

Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.

Le sondage a été fait dans une dépression, qui serait en eau en hiver (mare temporaire).



Description floristique :

Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauchée, aucune plante n'était identifiable.



Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauchée, aucune plante n'était identifiable.

Description pédologique

Le sondage s'est réalisé sur 80cm de profondeur. Malgré les conditions décrites sur le sondage, ici, il a été possible de faire l'analyse de celui-ci.

Le sondage a été réalisé dans une dépression qui doit être une mare en hiver. Ici, il n'y avait pas de présence d'eau en surface. La terre était molle et l'absence de végétation laisse penser que cette localisation est une mare. Cette zone est le point le plus bas de parcelle.

Des les premiers centimètres, des traces de rouilles (oxydoréduction) sont nettement visibles malgré la friabilité de la carotte.

Photographie de la carotte globale



En ce qui concerne le classement GEPPA de ce sondage, il n'est pas possible de l'affirmer clairement mais celui-ci ferait partie de la classe Vb à d. Ces 3 classes font parties des zones humides.



Les caractéristiques topologique et topographique laisse penser que cette zone est une mare temporaire. Cette zones est une znoes humides si l'on prend les données pédologique.

Nom commune	Haut Lieu
Date	02/06/2020
Sondage pédologique	N°3



Type d'habitat Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.	
Description floristique : Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.	
Il n'a pas été possible de faire des analyses de flore. En effet la parcelle étant fauché, aucune plante n'était identifiable.	
	Photographie de la carotte globale

Description pédologique

Malgré les conditions décrites lors du sondage 1, il a été possible d'analyser cette carotte.

Le secteur choisi pour réaliser ce sondage est en bas de pente, proche de la haie. La zone ne semble pas être une mare temporaire mais semble très piétinée par le bétail.

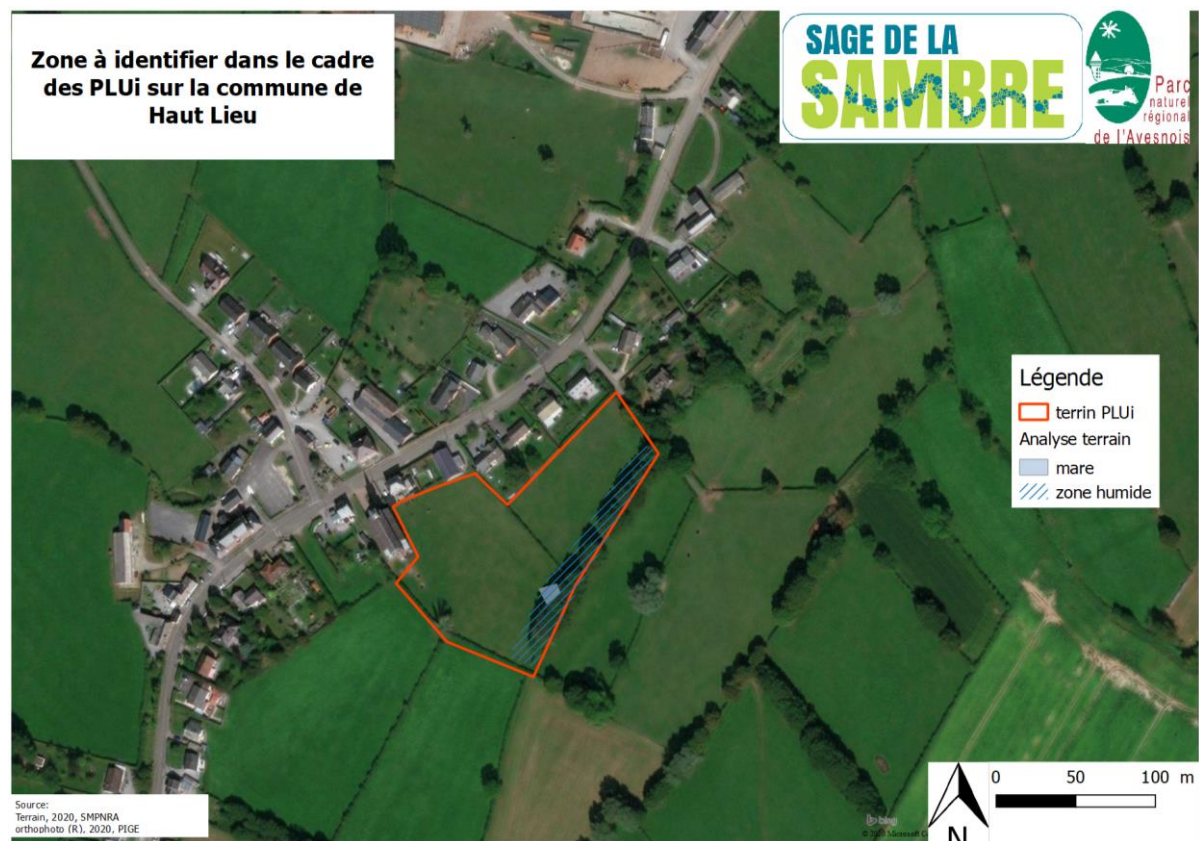
Les 10 premiers centimètres sont noirs et présentent donc un pourcentage élevé de matière organique.

Par la suite, en 20 centimètres et 80, des traces de rouilles sont identifiables malgré le fait que la carotte soit friable.

Le fait que des traces d'oxydoréduction soient présentes dès les 20 premiers centimètres du sondage indique que celui-ci se trouve en zone humide. Par contre, il n'est pas possible de rattacher celui-ci à une classe GEPPA.



Le sondage se situe sur une zone humide.



Attention, le reste de la parcelle n'a pas pu être identifié. Cela ne veut pas dire pour autant que celle-ci ne soit pas entièrement en zone humide. Les conditions climatiques n'ont pas permis de déterminer le reste de la parcelle.